ACADEMIE ROYALE DE PHILATELIE DE BELGIQUE

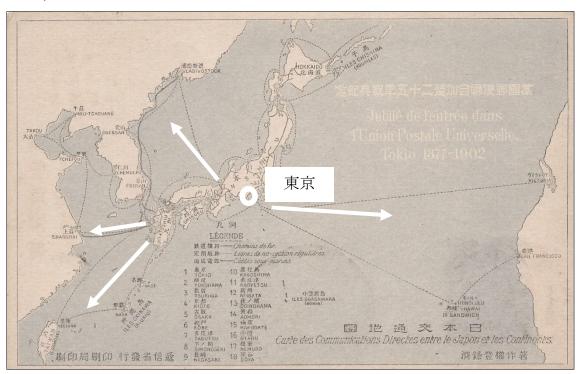
Résumé des conférences du 27 septembre 2025

1. Marc Symens: Tokyo vers 1900

Marc Symens nous montre dans sa conférence que lors de la constitutution de l'Union Postale Universelle le Japon en 1874 se sentait obligé d'introduire des cachets 'occidentaux'. Ceci par exemple favoriserait un traitement plus clair et plus simple du courrier dans le monde occidentale.

De ces cachets 'occidentaux' il existe plusieurs types différents, sur lesquels il existe encore toujours un nombre d'incertitudes. L'apparition de l'abréviation I.J.P.O. est encore toujours une énigme.

Lors de son exposé il nous montre un nombre de documents représentatifs suivi de la description de la route postale utilisée.



東京 TOKIO - routes postales du Japon vers l'Europe: via Suez, via Sibérie (octobre 1903 - février 1904), via Canada/Amérique.

Ci-après nous voyons un aperçu des cachets concernés:

Type de cachet: année en 2 chiffres

dates extrèmes d'utilisation pour TOKIO: 15.11.1894 et 27.10.1905.



astérisque à 8 points - 'O' arrondi. (année variante 27 = MEIJI 27 = 1894)

Même type de cachet:

IJPO (et IJPA) en CHINE



IJPO (et IJP&TO) en CORÉE





IJPO = Imperial Japanese Post Office
IJPA = Imperial Japanese Postal Agency
IJP&TO = Imperial Japanese Post and Telegraph Office



en bas: 'O' sans point



'O.' avec point.









petit 'O' arrondi, grand 'O' arrondi, 'O' normal arrondi, 'O' ovale







astérisque à 8 points, astérisque à 6 points, étoile à 5 branches

Il conclu son exposé avec un nombre de nouvelles données concernant l'utilisation du cachet 'TOKIO' avec un 'O' ovale durant la période du 1 décembre 1898 au 13 mars 1899.









et

Une sélection des documents postaux montrés:



Carte de Tokio (東京 18.061895 et TOKIO 18.06.1895) via la route postale normale Canada/Amérique envoyée de Berlin (D) (BERLIN N.W. 21.07.1895). Soit 33 jours plus tard!



Carte de Tokio (東京 01.12.1898 et TOKIO 01.12.1898 - TOKIO avec 'O' ovale) envoyé à Burg (D) via le Canada (BURG 02.01.1899). Soit 32 jours plus tard!

Jan Bonroy: Médaillon avec filigrane encadré, 20 centimes bleu



Jan Bonroy donne une conférence sur sa reconstruction de la planche du 20 centimes bleu avec filigrane dans le cadre.

Dans son introduction il nous esquisse brièvement le passage de l'utilisation des timbres type Epaulette vers les timbres type Medaillon et la convention postale franco-belge.

Ensuite il nous donne une explication détaillé de cette émission. La Circulaire Ministérielle du 10 août 1850 annonce l'arrivé des timbres type Médaillon.

Un graphique révèle que le tirage de ces timbres durant une période de six mois après le 10 août 1850 était d'environ 376.000 soit 63.000 par mois.

Les différents types de papier que nous rencontront vont du papier fabriqué à la main (stock d'Epalette?) au papier contenant du coton, du papier ordinaire blanc au papier parchemin, tandis que l'épaisseur varie entre très mince à mince et de 0,07 à 0,13 mm.

Il nous donne également un éclaircissement concernant le filigrane utilisé (format de la figurine et l'alignement) et des nuances rencontrées, qui sont dù à la composition et au mélange de composants pour l'encre.

Après quelques explications sur l'impression taille-douce, la gravure et les retouches au cadre et au feuillage Jan Bonroy nous montre pour terminer sa reconstruction de la seule planche, dont il lui manque qu'un timbre ...





3. Walter Deijnckens: L'émission des masques du Ruanda-Urundi

Walter Deijnckens nous parle aujourd'hui de l'émission du 18 mai 1948, 19 timbres allant du 10 ct. au 100 fr., de l'émission du 29 octobre 1949, 2 timbres avec 3 surcharges différentes et de l'émission du 26 septembre 1950 d'un timbre de 1,50 fr.









De son exposé nous apprenons e.a. que l'impression en taille-douce utilisée, procurait beaucoup de problèmes chez l'imprimeur, ce qui occasionnait beaucoup de fautes d'impression sur ces séries. Par contre il y a peu de nuances de couleur.

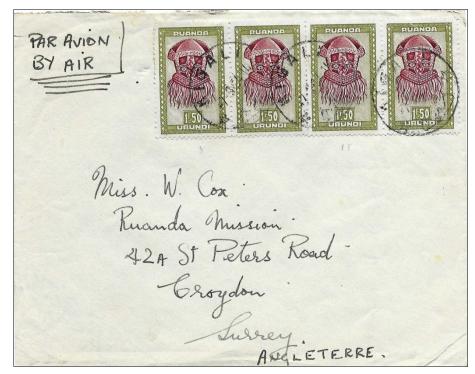
Pourquoi un timbre à 1,5 fr fût émis le 26 septembre 1950 était la conséquence du tarif réduit de 1950 pour le courrier envoyé par et entre la population locale.

Il poursuit son exposé en montrant un nombre de documents représentatifs avec la description du tarif postal utilisé et de la route postale suivie.

Une sélection des documents postaux montrés:



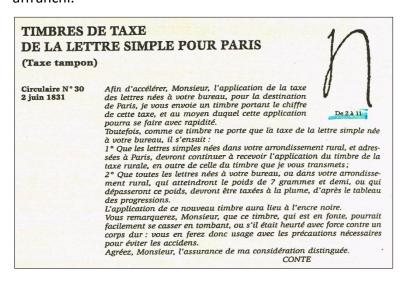
Lettre du 23 avril 1956 evoyée d'Usumbura vers Essen (D). Port: 4,50 fr./20 gr. + 4,50 fr./5 gr. PA x 3 = 18 fr. (Tarif 1953.).



Lettre du 7 août 1954 envoyée de Kigali vers Croydon (GB). Port: 4,50 fr/20 gr. + 3 fr/5 gr. PA = 7,50 fr. ou un timbre de 1,50 fr trop peu!

4. Guy Baudot: Tampons de taxe façon manuscrite période pré-philatélique

Guy Baudot traite l'utilisation des timbres de taxe durant la période pré-philatélique. Par ces affranchissements il entend des marques officielles apposées à l'encre au moyen d'un tampon métallique pour indiquer le port dû par le destinataire d'un courrier non ou insuffisamment affranchi.



L'utilisation de ces timbres de taxe a vu le jour le 2 juin 1831 en France et avait les carectéristiques suivantes:

- aux bureaux de direction et aux bureaux de distribution en correspondance directe avec Paris
- lettre simple
- uniquement à destination de Paris
- timbre en fonte
- encre noir
- valeur spécifique

Après une brève explication des tarifs postaux habituels, Guy Baudot donne un aperçu de l'utilisation de ces tampons sur des documents de sa collection. Ainsi il montre divers pièces de courrier entre la France et la Belgique, du courrier entre la Prusse et la Belgique, courrier entre les Pays-Bas et la Grande Bretagne et le courrier interne en Belgique.

Une sélection des documents postaux montrés:

Sur du courrier de France vers la Belgique 01.04.1858 - 31.12.1865



Lettre non affranchie avec le **TTFM 6** (décimes) du 16 juillet 1858 de Paris (FR) vers Bruxelles. Au verso nous voyons le cachet du bureau d'échange 'AMBt DU MIDI N°1'.

Sur du courrier de Prusse vers la Belgique Tarif du 01.07.1863



Lettre non affranchie avec le **TTFM 3** (en bleu) du 19 octobre 1863 de Cologne (D) (CÖLN BAHNHOF 19/10 (1863) vers Huy.

Au verso nous voyons à côté du cachet d'arrivé de Huy le cachet du bureau d'échange 'ALLEMAGNE PAR EST 2*'.

Sur courrier interne de Belgique



Lettre non affranchie avec le **TTFM 2** du 31 mars 1857 de Chimay vers Mariembourg. (Chimay était le bureau d'échange).

calcul du port: 10 ct. pour une distance de moins de 30 km + 10 ct.de pénalité pour non affranchissement